



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Première secondaire

SECONDAIRE 1

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)		✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)	C1 Étudier une réalité culturelle C2 Réfléchir sur une question éthique Évaluées lors des étapes 2 et 3 Pondération 0%-40%-60%		✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique (100%)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Première secondaire

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Deuxième secondaire

SECONDAIRE 2

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)	C1 Étudier une réalité culturelle C2 Réfléchir sur une question éthique Évaluées lors des étapes 2 et 3 Pondération 0%-40%-60%		✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique (100%)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Deuxième secondaire

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Troisième secondaire

SECONDAIRE 3

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Histoire du Québec et du Canada (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Applications technologiques et scientifiques	Pratique (40%)	✓	✓	✓
	Théorique (60%)	✓	✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique (100 %)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓
Informatique				
P.P.O. (100 %)		✓	✓	✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Troisième secondaire

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Quatrième secondaire

SECONDAIRE 4

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023 				
Bulletin 1				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023 				
Bulletin 2				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février. 				
Bulletin 3				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024 				
Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)		✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)	✓		✓
Mathématique CST	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Mathématique SN	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Histoire du Québec et du Canada (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Science et technologie de l'environnement	Pratique (40%)	✓	✓	✓
	Théorique (60%)	✓	✓	✓
Applications technologiques et scientifiques	Pratique (40%)	✓	✓	✓
	Théorique (60%)	✓	✓	✓
Éthique et culture religieuse (100%)		✓	✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique (100%)		✓	✓	✓



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Quatrième secondaire

Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓
--	--	--	---	---

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

SECONDAIRE 5

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023 				
Bulletin 1				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023 				
Bulletin 2				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février. 				
Bulletin 3				
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024 				
Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (50 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (10 %)	✓	✓	✓
Mathématique CST	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Mathématique SN	Résoudre une situation problème (30 %)	✓	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Monde contemporain (100 %)		✓	✓	✓
Éducation financière (100 %)	Évaluées lors des étapes 2 et 3 (Pondération 0%-40%-60%)		✓	✓
Physique	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Chimie	Pratique (40 %)	✓	✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Sciences générales (100%)		✓	✓	✓
Éthique et culture religieuse (100%)	C1 Réfléchir sur des questions d'ordre éthique C2 Comprendre le phénomène religieux Évaluées lors des étapes 2 et 3 (Pondération 0%-40%-60%)		✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique (100%)		✓	✓	✓



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓
--	--	---	---

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

ADAPTATION -SCOLAIRE – CLASSE TSA (981 à 984)

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)			✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)		✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)	C1 Étudier une réalité culturelle C2 Réfléchir sur une question éthique Évaluées lors des étapes 2 et 3 Pondération 0%-40%-60%		✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique (100%)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

ADAPTATION -SCOLAIRE – CLASSE TSA (PFAE-FPT)

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant • Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : 30 août au 3 novembre • Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année • Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> • Étape 2 : 6 novembre au 9 février • Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année • Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> • Étape 3 : 12 février au 21 juin • Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année • Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)		✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)	✓	✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
	Cerner son profil personnel et professionnel (40%)	✓	✓	✓
Préparation au marché du travail (100%)	Se donner une représentation du monde du travail (30%)	✓	✓	✓
	Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle (30%)		✓	✓
Autonomie et participation sociale (100%)	Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante (60%)	✓	✓	✓
	Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante (40%)		✓	✓
Sensibilisation au monde du travail (100%)	Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail (30%)	✓	✓	✓
	Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail (30%)		✓	✓



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

	Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations (40%)		✓	✓
Insertion professionnelle (FPT 2-3) (100%)	Accomplir les tâches et adopter une attitude positive au travail (100%)		✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)	Construire son appartenance au territoire (50%)	✓	✓	✓
	Construire son appartenance à la société québécoise	✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)		✓	✓
	Théorique (60 %)		✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)			✓	✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

ADAPTATION -SCOLAIRE – CLASSE FMS

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	✓	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)	✓	✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Préparation métier		✓	✓	✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

ADAPTATION -SCOLAIRE – CLASSE CFER

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	✓	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Sensibilisation		✓	✓	✓
Insertion professionnelle		✓	✓	✓
Autonomie et participation			✓	✓
Pré-Travail		✓	✓	✓
Exploration technique/scientifique			✓	✓
Géographie/Histoire			✓	✓
Éducation physique et à la santé		✓		✓

Régime pédagogique modifié, article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »





CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

ADAPTATION -SCOLAIRE – CLASSE CC

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ♦ Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 1 : 30 août au 3 novembre ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Rencontre des parents pour le 1^{er} bulletin : 16 novembre 2023
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 2 : 6 novembre au 9 février ♦ Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis dans la semaine du 19 février.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Étape 3 : 12 février au 21 juin ♦ Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année ♦ Bulletin remis au plus tard le 10 juillet 2024

Discipline	Compétence	Étape		
		1	2	3
Français	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	✓	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)		✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	✓	✓	✓
Anglais	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (30 %)	✓	✓	✓
Géographie (100 %)		✓	✓	✓
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓
Sciences et technologie	Pratique (40 %)		✓	✓
	Théorique (60 %)	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)	C1 Étudier une réalité culturelle C2 Réfléchir sur une question éthique Évaluées lors des étapes 2 et 3 Pondération 0%-40%-60%		✓	✓
Arts plastiques, art dramatique, musique (100%)		✓	✓	✓
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓	✓

[Régime pédagogique modifié](#), article 30.1 :

« À la fin de la première étape de l'année scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 de l'alinéa précédent sont détaillés que pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés. »



CONSIGNATION DES COMPÉTENCES AU BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cinquième secondaire

« À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1^o et 2^o du deuxième alinéa ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. »